

*Questions orales*LE DIFFÉREND DES EMPLOYÉS SÉDENTAIRES DES
CHEMINS DE FER—L'ÉTUDE DES RÉPERCUSSIONS
PROBABLES D'UNE GRÈVE

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Sans vouloir dire que je suis satisfait de cette réponse, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Transports. Le gouvernement a-t-il acquis la certitude que des grèves tournantes de chemin de fer pouvaient se produire sans paralyser le système ferroviaire ou sans désorganiser les services essentiels? Sinon, la question est-elle à l'étude ou va-t-on prendre une décision et le ministre est-il prêt à faire une déclaration la semaine prochaine?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Le gouvernement n'a jamais essayé d'arrêter partiellement les chemins de fer, afin de déterminer si cela était possible, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

LE DIFFÉREND DES EMPLOYÉS SÉDENTAIRES DES
CHEMINS DE FER—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE
MINISTÈRE DES TRANSPORTS EN CAS DE GRÈVE

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire pour le ministre des Transports. Son ministère a-t-il mis au point des programmes d'urgence pour le transport au Canada des denrées alimentaires et des autres produits essentiels?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je pense que des négociations se poursuivent actuellement entre les compagnies de chemin de fer et le syndicat au sujet de cas spéciaux, comme l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et les circonstances spéciales dont parle le député. J'ignore si elles aboutiront à quelque chose. Le syndicat ne gagnerait rien il me semble, à paralyser le service de transbordement de l'Île-du-Prince-Édouard. J'espère qu'ils en viendront à une entente en ce qui concerne les situations particulières.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

L'EMPLACEMENT DU BUREAU DE L'ONTARIO À LA SUITE
DE LA DÉCENTRALISATION

M. Ralph Stewart (Cochrane): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre de l'Expansion économique régionale. En ce qui concerne la décentralisation de son ministère, le ministre veut-il indiquer si le gouvernement a l'intention de transférer le bureau régional pour l'Ontario dans le nord de cette province et si d'autres bureaux seront ouverts dans des régions telles que les circonscriptions de Cochrane, de Timmins et de Timiskaming au lieu de les établir plus au sud, par exemple à Sudbury?

M. l'Orateur: Le député devrait se rappeler que lorsqu'un député a posé une question similaire l'autre jour, je lui ai proposé de la faire inscrire au *Feuilleton* ou de la soulever au moment de l'ajournement.

[M. Munro (Hamilton-Est).]

LES PÉNITENCIERS

PRISON POUR FEMMES (KINGSTON)—LA REMISE DE LA
FERMETURE

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au solliciteur général. Il y a presque trois ans le rapport sur la situation de la femme a fait état de la fermeture de la prison pour femmes de Kingston, en Ontario. Il y a quelques semaines, le ministre a dit à ses fonctionnaires de consulter leurs homologues provinciaux à ce sujet. Le ministre peut-il nous dire à quelle date la fermeture aura lieu et la raison du délai?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, nous avons discuté cette question avec les procureurs généraux provinciaux, et il a été décidé de l'inscrire à l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale sur la réforme pénale et correctionnelle qui aura lieu au début de novembre.

WILLIAM HEAD—LA CONVERSION EN PRISON À SÉCURITÉ
MOYENNE MALGRÉ LES INSTANCES DE LA POPULATION

M. Donald Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, j'adresse également ma question au solliciteur général, mais elle ne doit pas être considérée comme une question supplémentaire. Le 23 mai, comme il en est fait état à la page 4019 du *hansard*, le solliciteur général a promis aux habitants de William Head que la prison de cette localité ne serait pas convertie en une prison à sécurité moyenne jusqu'à ce que les instances et les recommandations de la collectivité aient été étudiées. Le ministre veut-il dire présentement à la Chambre pourquoi il a avisé récemment les habitants de la région que William Head doit devenir une prison à sécurité moyenne?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, nous avons pris au sérieux les démarches faites par les citoyens. Des responsables de mon ministère et moi-même les avons étudiées. Nous avons constaté qu'il était impossible d'attendre plus longtemps pour faire de William Head une institution à sécurité moyenne. Les démarches ont été soigneusement étudiées. J'ai écrit dernièrement une lettre au président de l'Association des contribuables de Metchosin pour lui indiquer que nous serions obligés de donner comme prévu à William Head le statut à sécurité moyenne, étant donné que le manque de place pour nos prisonniers était devenu un grave problème.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): D'après mes renseignements, les citoyens n'ont pas encore présenté...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député pourrait peut-être poser sa question supplémentaire.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Le ministre est-il prêt à me communiquer ce qu'il appelle les démarches faites par les citoyens de la localité car je crois comprendre qu'ils n'ont pas présenté de demandes précises au sujet de leurs problèmes?

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, il me semble qu'ils ont présenté des demandes. C'est pour cette raison que nous avons étudié la question et que nous leur avons répondu. Ils nous demandaient, par exemple, d'établir ailleurs l'institution à sécurité moyenne. J'ai envisagé cette question. Ils ont également fait d'autres propositions.